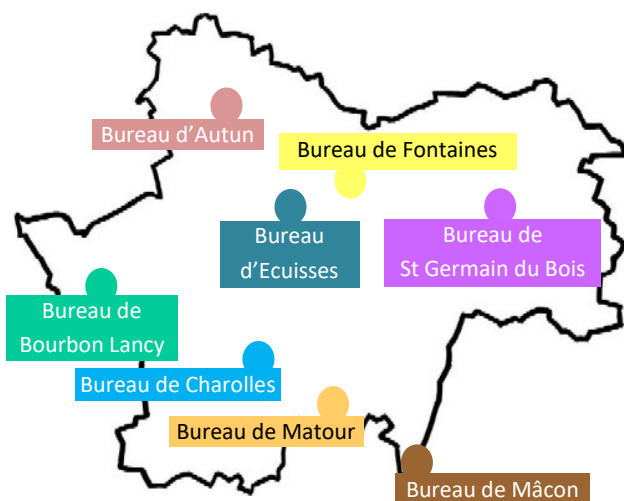


Besoin d'infos ?

Contactez directement votre conseiller de secteur en charge du plan de fumure :



Bureau d'Autun

Julie LAUSOEUR 06 38 98 56 55

Bureau de Fontaines

Annabelle LEUTHREAU 07 84 15 39 29

Philippe DIETSCHY 07 86 86 77 01

Bureau d'Ecuisses

Sophie LAPOINTE 06 75 35 39 34

Bureau de St Germain du Bois

Martine DESPREAUX ROBELIN 06 75 35 19 08

Alexa THEURILLAT 06 08 69 42 92

Bureau de Mâcon

Valérie FUZY 06 37 13 00 77

Bureau de Matour

Valérie FUZY 06 37 13 00 77

Bureau de Bourbon Lancy

Noémie MORIN 07 86 86 90 61

Bureau de Charolles

Marion PENA 06 75 35 25 41

Etienne PERRADIN 06 75 35 40 42

Pourquoi nous faire confiance ?

Une vision neutre

Nos conseillers apportent un conseil en toute objectivité et en toute indépendance.

Notre valeur ajoutée

Un conseil complet

Les résultats de vos analyses de terre sont interprétés par votre conseiller qui s'appuie sur son expérience et des références locales pour apporter le conseil le plus pertinent. Le suivi technique est assuré chaque année.

Une stratégie adaptée à vos besoins

Votre conseiller, en fonction de vos cultures, de vos rotations, de vos pratiques et des objectifs que vous voulez atteindre, vous propose un prévisionnel de fumure adapté à votre situation et vos attentes.

La conformité réglementaire

Pour vous accompagner, nous nous appuyons sur des méthodes fiables et des références validées, notamment à partir du référentiel azote du groupe régional d'expertise nitrates en zone vulnérable.

Service Territoires
59 rue du 19 mars 1962 – CS 70610
71010 Mâcon cedex
mail : agro-environnement@sl.chambagri.fr



PROagri
POUR VOUS. AUJOURD'HUI. ET DEMAIN

PLAN PREVISIONNEL DE FUMURE et CAHIER D'ENREGISTREMENT

Améliorer ma fertilisation
Et être en conformité



www.sl.chambagri.fr



**Vous voulez vérifier si votre fertilisation est adaptée ?
Acheter les justes quantités de chaux ou d'engrais ?
Mieux valoriser vos fumiers, lisiers ?**

La réalisation d'un plan prévisionnel de fumure permet de définir votre **stratégie de fertilisation** sur les parcelles culturales de votre exploitation.

Vous pouvez ainsi vérifier l'adéquation entre les besoins de la plante et les fournitures du sol, améliorer la **gestion des effluents d'élevage** et optimiser vos apports d'engrais.

Pour établir votre plan de fumure, il est nécessaire de mettre en place un cahier d'enregistrement retraçant vos pratiques de fertilisation N-P-K-Ca-Mg.

Vous êtes agriculteur et situé en **zone vulnérable** ou engagé en certification environnementale **HVE**, vous devez respecter un certain nombre de mesures et notamment :

- La réalisation d'un plan prévisionnel de fumure
- La tenue d'un cahier d'enregistrement des pratiques

Les objectifs de la prestation

- Posséder un plan **prévisionnel de fumure** Azote ou N-P-K-Ca-Mg
- Adapter votre fertilisation aux **besoins des cultures** et revoir le **fractionnement** des apports, valoriser les engrais de ferme
- Disposer des **enregistrements** de vos pratiques à jour en cas de contrôle

Pour quels avantages ?

- Je réalise des **économies** sur mes fertilisants
- Je **valorise** mieux mes engrais de ferme
- Je suis plus **serein** en cas de contrôle

Je veux tout déléguer

Votre conseiller enregistre chaque année votre réalisé, interprète vos résultats d'analyses de terre, calcule les besoins et vous conseille dans la prévision de votre fertilisation.

Vous disposez de votre bon de commande d'engrais et de vos documents justificatifs : cahier d'épandage, prévisionnel azote...

Deux options :

- Plan de fumure complet N-P-K-Ca-Mg avec analyses de terre
- Plan de fumure azote, sans analyses de terre

Tarif disponible sur demande

Je veux être conseillé

Vous enregistrez vos pratiques sur informatique grâce à la solution numérique MesParcelles, sur ordinateur ou via une application sur smartphone.

Votre conseiller vous rend visite une fois par an pour la prévision de votre fertilisation.

Tarif disponible sur demande



Je veux me débrouiller seul

Vous enregistrez vos pratiques sur informatique grâce à la solution numérique MesParcelles, sur ordinateur ou via une application sur smartphone. Nous vous formons à l'utilisation de l'outil, nous assurons l'assistance téléphonique.

Tarif disponible sur demande



**La solution numérique dédiée
au pilotage de votre exploitation**



GÉRER
la traçabilité de
vos productions



SUIVRE
vos indicateurs
environnementaux



PILOTER
votre performance
économique



ANTICIPER
votre
déclaration PAC

Contact Mélanie BURLAUD : 06 45 73 06 91
mesparcelles@sl.chambagri.fr

OU

Nous mettons à votre disposition les fiches parcellaires «prévu réalisé» téléchargeables sous www.sl.chambagri.fr

Toutes les informations sur les **zones vulnérables** et les mesures de la **Directive Nitrates** disponibles sous <https://bourgognefranchecomte.chambres-agriculture.fr/saone-et-loire/techniques-infos/environnement/directive-nitrates/>